



Christophe
CASTANER

NOTRE RÉGION, NOTRE FIERTÉ

Réf. :
OC - 15126
Dossier suivi par :
Oriane Commarmond
Tél. : 06 63 55 11 07

Madame la Présidente, Valérie Decot
Syndicat des Architectes des Bouches-du-Rhône
130, avenue du Prado
13008 MARSEILLE

Marseille, le 1^{er} décembre 2015

R 2015 19 03 - 070 mail

Objet : réponse à votre courrier du 10 novembre

Madame,

Vous avez bien voulu m'interpeller concernant ma politique d'aménagement du territoire dans votre courrier du 10 novembre, et je vous en remercie.

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour votre initiative d'information des candidats sur les enjeux de votre profession et d'interpellation sur leurs intentions en matière d'aménagement du territoire.

Vous évoquez avec justesse la dimension « qualitative » du développement de notre région. C'est une dimension souvent insuffisamment mise en avant dans le débat politique qui se concentre sur la réponse aux besoins (logement, immobilier d'entreprise, etc.) et les enjeux de la transition écologique et énergétique. Pourtant, au-delà de la qualité de nos paysages, la qualité architecturale de nombre de nos villes et villages, de notre patrimoine, est au cœur de notre identité régionale et de notre art de vivre et de notre attractivité.

1

C'est cette vision que j'ai promu comme Vice-Président de la Région délégué à l'aménagement du territoire de 2004 à 2012 en créant notamment le Programme d'Aménagement Solidaire qui permettaient la construction d'un projet global à l'échelle intercommunale en matière d'habitat, de rénovation des centres anciens, d'espaces publics, etc. Urbanistes et architectes ont d'ailleurs été associés à ces contrats, l'accompagnement des territoires sélectionnés par une ingénierie de qualité étant au cœur du programme développé. Tout comme nous avons conçu le Fonds de Solidarité Locale en direction des plus petites communes de la région, pour que chaque territoire, quelle que soit sa taille ou sa richesse, trouve des voies de financements de ses projets d'aménagement. Je m'engage d'ailleurs à poursuivre ce dispositif si je suis élu.

A l'heure de la métropolisation, qui concentre les emplois, les services, les populations, la question essentielle me semble être de repenser et d'approfondir les solidarités entre les territoires, entre notre littoral et les espaces ruraux, entre nos métropoles (Aix-Marseille, Nice, demain Toulon ou Avignon) et nos villages. Pour ce faire, l'accès aux services publics (par la création de Maisons Régionales de Santé par exemple - je m'engage à en créer 55 de plus sur le mandat à venir) et au Très Haut Débit partout et pour tous en région sera une priorité.



Christophe CASTANER

NOTRE RÉGION, NOTRE FIERTÉ

Provence-Alpes-Côte d'Azur est forte et fière de la diversité de ses territoires, de leur caractère. Aménager notre région c'est respecter ce bien commun en protégeant nos ressources (eau, biodiversité, terres agricoles, etc.), et en luttant contre les risques, notamment le risque inondation qui a encore frappé tragiquement notre territoire il y a quelques semaines.

Parce que notre région, au-delà d'être attractive, doit aussi être accueillante, la priorité doit être de permettre à chacun d'obtenir un logement décent, sans charges excessives, par une politique ambitieuse de logement social (je m'engage à contribuer à la création de 10 000 logements par an) et de réhabilitation thermique (50 000 logements sociaux seront réhabilités d'ici la fin du mandat).

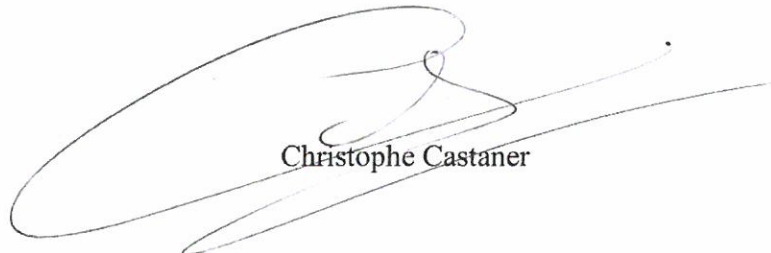
En 2015, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a profondément rénové sa politique contractuelle territoriale. Un nouveau dispositif est né, regroupant les politiques antérieures, pour plus de simplicité pour les territoires et plus de lisibilité pour les partenaires. Les Contrats Régionaux d'Equilibre Territorial (CRET) sont signés pour trois ans, trois années de transition institutionnelle (loi Notre, MAPTAM, etc.) durant lesquelles il importait de sécuriser les investissements régionaux dans les territoires. Ces contrats s'articulent autour de 4 priorités : la transition écologique et énergétique, l'aménagement et le logement, l'économie et l'emploi, les solidarités. Ils adressent l'ensemble du territoire régional. D'ores et déjà 15 Contrats ont été signés, couvrant plus de deux tiers de Provence-Alpes-Côte d'Azur et la quasi-totalité du Massif. Je m'engage à poursuivre leur développement.

Enfin, parce que la Région n'a d'intérêt que si elle développe une relation de proximité avec les territoires et les habitants, je crois essentiel de garder des rendez-vous réguliers, que ce soit pour l'élaboration des grands schémas régionaux en matière d'aménagement, de développement économique, etc., mais aussi pour débattre, évaluer nos politiques, les réorienter. De ce point de vue, je souhaite créer des Etats Généraux des Territoires au sein desquels les professionnels dont vous faites partie me sembleraient trouver toute leur place et pourraient apporter leur expertise à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de nos politiques publiques.

2

En espérant avoir répondu à vos attentes et restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes salutations distinguées.

Bonne nuit,


Christophe Castaner